



**11-14
ANS**



ACCUEIL LOISIRS JEUNES



PROJET PÉDAGOGIQUE
DU 24 AU 28 FÉVRIER

PROPOSÉ PAR



DE 10 À 25 ANS

**ESPACE
JEUNES**

BESOIN D'AIDE
ENVIE DE BOUGER



Table des matières

1) L'accueil de loisirs jeunes de Die.....	3
1.1 L'organisateur de l'accueil de loisirs : L'ESCDD.....	3
1.2 Le secteur : l'Espace Jeunes (EJ).....	3
1.3 L'Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes (ALEJ).....	3
2) Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques.....	6
2.1 Le projet éducatif de l'organisateur.....	6
2.2 Les objectifs pédagogiques de l'ALEJ.....	7
3) Le projet de fonctionnement.....	8
3.1 Principes de vie.....	8
3.2 Une journée type à l'accueil de loisirs jeunes de Die.....	9
3.3 Projet d'animation et activités.....	10
4) L'équipe.....	11
4.1 Composition et fonctions.....	11
4.2 Fonctionnement d'équipe.....	12
4.3 Formation.....	12
5) Évaluations.....	13
5.1 Evaluation du projet.....	13
5.2 Evaluation de l'équipe.....	13

Ce projet pédagogique est à destination des enfants et des familles pour leur permettre de découvrir les caractéristiques de l'accueil de loisirs jeunes (11-14 ans) de Die, les intentions éducatives de l'organisateur, les objectifs pédagogiques visés, le projet de fonctionnement, la composition de l'équipe et les modalités d'évaluation. Il est aussi élaboré et partagé par l'équipe pédagogique qui s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour sa réalisation. De plus, il s'agit d'un outil de travail amené à être modifié au cours de la période.

1) L'accueil de loisirs jeunes de Die

1.1 L'organisateur de l'accueil de loisirs : L'ESCDD

L'Espace Social et Culturel du Diois, Place de l'évêché, 26150 DIE

Tel (accueil ESCDD) : 04 75 22 20 45 // Tel (centre de loisirs Die) : 04 75 22 30 75

L'ESCDD est l'organisateur légal de l'accueil de loisirs. C'est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, agréée éducation populaire et affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de France. Le numéro Jeunesse et Sports de l'organisateur est 026ORG0080. L'ESCDD souscrit à une assurance en responsabilité civile pour ses ACM (accueils collectifs de mineurs) à la MAIF sous le contrat 1000667D.

L'association agit sur la qualité des relations, sur l'émergence de projets collectifs, sur la création de services ou d'activités qui vont permettre à chacun de rencontrer d'autres personnes, de vivre des loisirs, de trouver des solutions dans sa vie quotidienne - le tout dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

1.2 Le secteur : l'Espace Jeunes (EJ)

L'Espace Jeunes est un secteur de l'ESCDD, se caractérisant par une équipe de 5 salariés permanents (dont 2 éducatrices en charge de la prévention, 1 animatrice en charge de l'animation de proximité et 2 animatrices jeunesse en charge de l'accueil de loisirs), des locaux adaptés et agréables, un accès à une mobilité facilitée (3 minibus).

L'Espace Jeunes est un espace ouvert à chaque individu, âgé de 10 à 25 ans, mais régi par des règles de vie en collectivité. Il propose trois type d'accueils :

- Accueil loisirs : des jeunes de 11 à 14 ans dans la limite de 16
- Accueil libre : des jeunes de 11 à 25 ans
- Accueil sur RDV (prévention, accompagnement) : jeunes de 11 à 25 ans et/ou familles pour des RDV individuels pouvant être confidentiels ou des accompagnements de projets collectifs

1.3 L'Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes (ALEJ)

Place de l'Evêché, 26150 DIE Tél : 07 57 41 32 76

- **Les publics accueillis**

Les jeunes âgés de 11 à 14 ans y sont accueilli.es (possibilité d'accueil à partir de 10 ans pour faire passerelle avec l'enfance ou jusqu'à 15 ans pour finir l'année, nous contacter).

Ces jeunes sont en grande partie habitants de Die, des communes du diois, ou encore de passage dans la région (vacances, garde alternée chez un parent).

Nous accueillons jusqu'à 16 jeunes du lundi au jeudi et jusqu'à 18 jeunes sur le format des soirées du vendredi.

Toustes sont accueilli.es en tant que jeune avec leurs propres besoins spécifiques, envies, savoirs, vécu, religion, culture, différences et fragilités. Dans une démarche d'inclusion l'environnement et les outils utilisés sont pensés pour accueillir de la même manière chacun.e.

- **Périodes d'ouverture, temps d'accueil**

Un accueil libre est proposé les mercredis après-midi en période scolaire, des activités à la journée durant les vacances scolaires à Die ainsi que des stages et séjours.

Pour cette période l'ALEJ (Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes) sera ouvert du lundi 24 au vendredi 28 février 2025 et fermé sur la deuxième semaine.

Pour l'Accueil de loisirs, les horaires d'ouverture sont de 9h à 18h du lundi au jeudi, avec un accueil et départs échelonnés de 9h à 10h et de 17h à 18h. Avec une attention particulière le lundi et mercredi (jours de sortie) où nous partons parfois avant 10h et revenons parfois pour 18h seulement. Le vendredi le format soirée se déroule de 17h à 22h. Les inscriptions se font à la journée (pour l'ensemble de la période).

- **Repas et goûters**

Les jeunes doivent arriver le matin avec leur repas du midi conditionné si possible en glacière. Un repas froid les lundis et mercredis (jours de sorties) et possibilité de réchauffer les mardis et jeudis. Concernant le repas du vendredi soir, il est inclus dans le prix de la journée.

Les goûters sont communs et fournis par le centre de loisirs.

- **Les modalités d'inscription**

Les inscriptions s'effectuent directement auprès de l'accueil de l'ESCDD à Die ou via l'espace famille iNoé disponible sur : <https://escdd.centres-sociaux.fr/>.

Les documents à fournir sont :

- Règlement du montant de l'adhésion annuelle à l'association ESCDD
- Règlement complet du montant des journées
- Dossier d'inscription Accueil de loisirs Jeunes
- Fiche sanitaire dûment complétée
- Justificatifs des vaccins obligatoires en accueil collectif de mineur (DTP : Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite) OU justificatif de contre-indication médicale rédigée par un médecin
- Ordonnances médicales obligatoires pour les traitements en cours (sans ordonnance, les médicaments ne pourront en aucun cas être administrés)

Le règlement des journées/semaine est nécessaire pour valider l'inscription et les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial avec 9 tranches de quotient. Comment régler ? Par CB en ligne sur l'Espace Famille ; ou par CB, chèque, ou espèces à l'accueil de l'ESCDD.

Les familles bénéficiaires de bons VACAF ou MSA doivent nous les transmettre afin de pouvoir bénéficier d'une réduction supplémentaire. Pour la MSA, les parents doivent fournir l'attestation indiquant le montant quotidien de l'allocation.

Nous restons à l'écoute des familles pour lesquelles le prix resterait inaccessible : vous pouvez nous faire part de votre situation car des solutions existent.

Pour tous renseignements complémentaires sur les modalités d'inscription et d'annulation (des frais sont retenus) contacter le service d'accueil par téléphone au 04 75 22 20 45, par mail à contact@escdd.fr ou via le site internet <https://escdd.centres-sociaux.fr/>.

Tableau récapitulatif :



JE M'INSCRIS ! Les étapes-clés	ACCUEIL DE LOISIRS
1 - CONDITIONS D'ACCÈS	J'ai <u>entre 11 et 14 ans</u> . J'ai réglé mon <u>adhésion</u> pour la saison (valable du 1er septembre au 31 août).
2 - DEMANDE D'INSCRIPTION	Je fais ma demande d'inscription. Je reçois la validation par l'ESCDD.
3 - ENVOI DES DOCUMENTS	Je fournis mon dossier d'inscription <u>complet</u> (fiche d'inscription + justificatif ressources + vaccin DTP...) Je reçois la validation de mon dossier complet par l'ESCDD.
4 - RÉSERVATION DES JOURNÉES	J'effectue mes réservations de journées.
5 - RÈGLEMENT (VALIDE LA RÉSERVATION)	Tarif selon quotient familial de 7.50 € à 24.20 € Aides vacances possibles
6 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS	L'avant-veille à 12h (en jours ouvrés)
C'est parti ?	Rendez-vous sur l' <u>Espace Famille</u> - www.escdd.fr ou à l'accueil de l'ESCDD - 3 place de l'évêché 26150 DIE - 04.75.22.20.45 - contact@escdd.fr

- **Les locaux, le matériel pédagogique, les moyens de transport**

« LA MAISON AUX VOLETS BLEUS »

Le voilà, c'est chez nous et c'est chez vous les jeunes ! L'Espace Jeunes, c'est la maison aux volets bleus. Un rez-de-chaussée, deux portes un peu cachées, un grand escalier de pierre coiffé d'une barrière multicolore, une terrasse ensoleillée, à l'étage les bureaux et une belle cuisine pour se régaler. A quelques minutes à pied du Collège de Die, l'Espace Jeunes est avant tout un lieu d'accueil destiné aux jeunes de 10 à 25 ans. Vous pouvez venir seul.e ou en groupe.

Au rez-de-chaussée : une salle voûtée pour jouer à des jeux de société, créer, dessiner, bricoler, faire des ateliers, de la musique... un salon pour manger, chiller, lire, papoter, faire des jeux, une recherche sur l'ordi et cuisiner ...

A l'étage : une belle cuisine pour se retrouver, pâtisser, organiser des réunions. 2 bureaux pour le travail de l'équipe et l'accompagnement administratif et/ou de projet, entretien individuel.

En espaces extérieurs attenants il y a la terrasse et devant l'accueil de loisirs. Mais heureusement, à quelques minutes à pied se trouvent les bords de rivière, la forêt avoisinante et la possibilité de faire des activités et jeux sportifs sur l'aire gazonnée à côté du city stade.

Le matériel pédagogique est composé de papeterie, matériel et autres consommables nécessaires à des activités de création, bricolage et manuelles. Des jeux de société, baby-foot, billard et d'extérieur. Des livres, revues, BD. Et du matériel de cuisine pour préparer des goûters/repas avec les enfants.

Pour le transport lors des sorties, l'ESCDD met à disposition des minibus de 9 places, conduits par les membres de l'équipe pédagogique. Ou nous pouvons prendre les transports en commun (bus, train).

- **Les activités**

La majorité des activités sont proposées par les animatrices au centre de loisirs et sont variées : artistiques, créatives, d'expression, sportives, jeux de société, lecture...

Cependant le loisir est défini comme une activité non contrainte, au sein de laquelle le jeune peut s'épanouir et s'amuser. Ainsi l'animatrice attise la curiosité, l'incite à essayer et découvrir de nouvelles pratiques, sans le contraindre. Si le jeune ne souhaite pas participer, un temps de rêverie, de réflexion, de repos ou d'expression lui sera proposé, considéré comme une activité à part entière lui permettant de structurer ses pensées, de développer son imaginaire et plus largement de se construire. Cependant il est rappelé que l'inscription à l'accueil de loisirs de l'espace jeune doit se faire sur le bon vouloir du/ de la jeune.

Des sorties (avec déplacement en minibus) sont prévues les lundis et mercredis sur l'ensemble de la période, se référer au programme pour connaître les destinations. Certains changements peuvent survenir mais ils seront communiqués au plus tôt.

Des soirées sont organisées avec les jeunes les vendredis soirs.

2) Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques

2.1 Le projet éducatif de l'organisateur

L'accueil de loisirs a un rôle éducatif en complément des familles et de l'école. Les intentions éducatives de l'ESCDD s'orientent autour de trois axes fondamentaux qui ont été déclinés

en différents objectifs pédagogiques, concrets et exploitables, à mettre en œuvre dans le cadre des accueils de loisirs et des séjours.

1. Accompagner l'individu à s'épanouir dans les différentes étapes de son développement du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.

- Accompagner l'individu dans les différentes étapes de son enfance et de sa jeunesse afin de lui permettre de développer son pouvoir d'agir : favoriser son autonomie, son bien-être et s'épanouir.
- Mettre en place les conditions nécessaires au développement de ses compétences sociales, cognitives et émotionnelles : relation à l'autre, communication, connaissance de soi, pensée critique, pensée créative, résolution de problème, prise de décision ...

2. Accompagner la socialisation (en mettant en place les moyens de créer le lien) et sensibiliser à la citoyenneté.

- Faciliter le vivre ensemble dans les valeurs de la démocratie et des centres sociaux pour permettre à chacun de passer de l'individuel vers le collectif
- Faire l'expérience du civisme vers la citoyenneté.

3. Favoriser et permettre l'inclusion des différences.

- Proposer un accueil personnalisé permettant à chaque mineur une intégration au sein du groupe préservant son unicité.
- Travailler la capacité d'écoute en s'intéressant à ce que pensent et savent les autres et en acceptant le débat

2.2 Les objectifs pédagogiques de l'ALEJ

L'ensemble de ces objectifs sont pris en considération, cependant pour la période de janvier à juin 2025, l'équipe a choisi d'axer son travail sur 4 objectifs pédagogiques et de les décliner en moyens de mise en œuvre pour faciliter leur réalisation. Ces choix de mise en œuvre sont argumentés tout du long du projet de fonctionnement.

Objectifs pédagogiques	Mises en œuvre
Développer son autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Temps libre dans la journée - Utilisation d'une carte et d'une boussole - Savoir utiliser un gps et repérer un trajet en voiture - Gestion des horaires et capacité de compréhension des consignes
Cultiver sa curiosité, sa débrouillardise et sa créativité	<ul style="list-style-type: none"> - Activités manuelles proposées (couture, bricolage...) - Invention d'histoires - Exploration en nature
Permettre l'expérience du vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des principes de vie du groupe - Responsabilisation sur l'ensemble des temps de vie quotidienne - Prise de décision collective - temps d'expression en grand groupe

	- Organisation de soirées avec différents rôles et responsabilités à prendre
--	--

De plus, ces objectifs sont travaillés de façon à être évalués par des critères définis en amont.

Objectifs pédagogiques	Critères d'évaluation
Développer son autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et qualité des prises d'initiatives / propositions des jeunes - Combien de jeunes ont terminé la C.O ? - Savent-iels utiliser un gps ? et guider en voiture ?
Cultiver sa curiosité, sa débrouillardise et sa créativité	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de nouvelles techniques artistiques ? - Le centre est-il décoré avec de nouveaux éléments ? - Histoires inventées ? - Qualité et distance parcourue en exploration ? - Découverte sensationnelle de la forêt ?
Permettre l'expérience du vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de vie ont-ils été respectés ? - Comment ont-iels organisé les temps de vie quot ? - Quelles méthodes de prise de décision ont été expérimentées ? - Est-ce que chacun.e a pu s'exprimer en collectif ? - Participation à la création des soirées ?

3) Le projet de fonctionnement

3.1 Principes de vie

L'accueil de loisirs en général et plus précisément l'organisation de ses temps de vie collective permettent aux jeunes de vivre une expérience à petite échelle de vie en société.

Au début de la période des principes de vie du groupe sont élaborés collectivement. Certains sont essentiels et non négociables (non-violence, respect de l'autre et du matériel, sécurité...) mais les jeunes sont également amenés à réfléchir ensemble, plus largement, aux règles à respecter pour le bon fonctionnement du groupe et aux différentes responsabilités à assumer pour l'organisation du centre.

De plus, une boîte à téléphones est mise en place, les jeunes sont invité.es à déposer leur portable en arrivant le matin et à le sortir seulement en cas de nécessité. Cette démarche vise à expérimenter une vie quotidienne sans le réflexe des écrans.

Ces règles et responsabilités connues et acceptées par toutes deviennent alors un cadre commun qui donne des points de repères aux jeunes et à l'équipe. Elles sont affichées (écrites et illustrées) dans le centre pour qu'on puisse les comprendre et s'y référer.

En cas de non-respect, des sanctions correspondantes seront définies au préalable. Elles prendront la forme de réparations (symboliques comme des excuses ou matérielles comme le nettoyage/la réparation de dégâts). Elles seront appuyées sur les règles partagées, appliquées de la même manière à chacun.e et seront proportionnelles à la faute.

3.2 Une journée type à l'accueil de loisirs jeunes de Die

lundi - mercredi SORTIES		
Horaires	pour les jeunes	rôle de l'équipe d'animation
Accueils échelonnés 9H - 10H	Moment d'accueil et d'échange autour d'une boisson chaude Préparation / vérification des affaires	Préparation de la boisson chaude Accueil des jeunes Animation du temps de discussion Vérification des sacs
Trajet 10H -	Départ et temps de trajet variable selon la destination	Chargement du matériel / des goûters Installation des jeunes Conduite et gestion du trajet
Arrivée sur place + activité 10H30 - 12H	Activité sur place par intervenant.es ou l'équipe	Animation
Pique-nique 12H - 14H	Pique-nique et temps calme libre en nature	Partage du temps de repas Proposition d'activités Temps de pause
Activité 14H - 16H	Activité sur place par intervenant.es ou l'équipe	Animation
Goûter et bilan 16H - 16H30	Goûter fourni par l'ALEJ bilan de la journée	Partage du temps de goûter Animation du bilan
Trajet et rangement 16H30 - 18H	Départ et temps de trajet variable selon la destination Rangement du centre et du matériel emporté en sortie	Chargement du matériel Installation des jeunes Conduite et gestion du trajet Gestion et participation au rangement
Départs échelonnés 17H - 18H	Selon heure de retour : départ libre, jeux, discussion et fin d'accueil	Animation Gestion du départ des jeunes

mardi - jeudi ALEJ		
Horaires	pour les jeunes	rôle de l'équipe d'animation
Accueils échelonnés 9H - 10H	Moment d'échange et d'accueil autour d'une boisson chaude Appropriation de l'espace Installation des affaires / repas au frigo	Préparation de la boisson chaude Accueil des jeunes Animation du temps de discussion / de jeux Vérification rangement affaires
Regroupement 10H- 10H30	Regroupement et tour de parole Lancement de la journée	Distribution de la parole Introduction de la journée
Activité 10H45 - 12H	Activité selon les envies des jeunes / projet de la journée Co-construire les activités	Animation et accompagnement des jeunes dans la réalisation

Repas 12H - 14H	Repas et temps libre (activités manuelles / lecture)	Partage du temps de repas Proposition d'activités Temps de pause
Activité 14H - 16H	Activité thématique animée par l'équipe et/ou intervenant.es	Animation
Goûter - bilan- rangement 16H - 17h	Goûter fourni par l'ALEJ / bilan de la journée Rangement et tâches pour le collectif	Partage du temps de goûter Animation du bilan Régulation, gestion et participation au temps de rangement
Départs échelonnés 17h - 18H	Départ libre, jeux, discussion et fin d'accueil	Animation Gestion du départ des jeunes

vendredi SOIRÉE		
Horaires	pour les jeunes	rôle de l'équipe d'animation
Accueil 17H	Moment d'échange et d'accueil Installation des affaires	Accueil des jeunes
Regrou- pement 17H15 - 17H30	Regroupement et tour de parole Lancement de l'organisation	Distribution de la parole Gestion de l'organisation
Activité 17H30- 19H	Cuisine du repas et préparation d'activité et/ou activités proposées par l'équipe	Animation / Accompagnement
Repas 19H - 20H	Temps de repas / rangement / vaisselle	Partage du temps de repas Garant du bon déroulement
Activité 20H - 21H30	Activité proposée par les jeunes et/ou l'équipe	Accompagnement / animation Garant du bon déroulement
Fin d'accueil 21H30 - 22H	Bilan, rangement et fin d'accueil	Animation du bilan et du rangement Retour en minibus si nécessaire

3.3 Projet d'animation et activités

Comme présenté plus haut, dans les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre à leur réalisation, une grande place sera laissée aux jeunes quant aux choix et à l'organisation des journées. Cependant, des activités sont construites et proposées par l'équipe :

PROGRAMME VACANCES D'HIVER DU 24 AU 28 FÉVRIER



LUNDI 24

Sortie piscine

Prend ton maillot de bain et viens faire le grand plouf à la piscine couverte de Valence !



MARDI 25

Jeu de piste

Munie d'une carte et d'une boussole, repère toi dans Die avec l'aide de ton équipe pour résoudre le jeu de piste déjanté !

MERCREDI 26

Sortie neige

Enfile ta combinaison de ski et prend ta luge pour des courses endiablées dans le Vercors !

JEUDI 27

Ateliers création jeux de société

Couture, peinture et bricolage pour créer des jeux (Morpions, Labyrinthe, passe trappe...)

VENDREDI 28

Soirée histoires pizzas

On crée et on se raconte des histoires aux travers de plusieurs petits jeux !



FERMETURE LA DEUXIÈME SEMAINE



Ce programme est susceptible d'évoluer selon la météo et les conditions d'accueil

4) L'équipe

4.1 Composition et fonctions

L'équipe de l'accueil de loisirs jeunes de Die pour février 2025 est composée de :

- **Ambre SARASUA**, directrice de l'accueil de loisirs du 24 au 28 février 2025 et animatrice. Titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice), d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animatrice) et du PSC1.

Elle aura pour fonctions de diriger les personnels et d'assurer la gestion de l'accueil de loisirs (humainement, matériellement et financièrement) ; de mettre en œuvre le projet éducatif de l'association, d'établir et de mettre en œuvre avec son équipe d'animatrices le projet pédagogique du centre de loisirs pour la période dans le cadre réglementaire des

ACM ; de coordonner et former son équipe ; de développer les partenariats et la communication ; de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

- **Elise BOZONNET**, animatrice de l'accueil de loisirs sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice), d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animatrice) et du PSC1.
- **Kévin HUMBLLOT**, animateur de proximité sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tout Public.
- **Aurélié RABINE**, éducatrice de prévention sur l'ensemble de la période. Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée.

Être animatrice en accueil de loisirs c'est s'engager dans une mission d'intérêt général et assumer la responsabilité des jeunes.

Ils auront pour fonctions d'assurer la sécurité physique et morale des enfants ; de participer à la mise en œuvre du projet pédagogique, au sein de l'équipe, dans le respect du cadre réglementaire ; d'encadrer et d'animer les temps de vie quotidienne et les activités / sorties ; d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ; de participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

4.2 Fonctionnement d'équipe

Lors des deux jours de préparation de l'été de l'équipe, le projet pédagogique est validé de manière collective. Ainsi il deviendra le témoin d'un travail sur des valeurs et des ambitions partagées, que chaque individu s'engage à respecter et à mettre en œuvre.

En période d'accueil, la directrice viendra sur place une heure avant l'accueil et l'équipe complète se rejoint 30 minutes avant, pour faire la mise en place du centre, préparer le matériel nécessaire aux activités et pour échanger sur la journée, la répartition des rôles, des groupes, répondre aux questions, etc. Cela est aussi un moment informel où l'équipe peut partager et créer du lien. De même, un temps plus ou moins long est pris en fin de journée pour échanger sur les ressentis, l'organisation, les questionnements, les informations importantes dans l'objectif d'améliorer la proposition d'accueil les jours suivants.

De plus, une fois par semaine une réunion plus conséquente est organisée en fin de journée, pour faire un bilan collectif et/ou un temps de formation.

Tous les jours un roulement de pauses (30 minutes) est mis en place au moment du temps calme après le repas.

4.3 Formation

En amont ou en début de période, les animatrices sont invité.es à formaliser des objectifs personnels d'évolution dans leur pratique d'animation, travaillés en lien avec la direction. De plus, des temps de formation collective interne à l'équipe peuvent être apportés lors de réunions.

5) Évaluations

5.1 Evaluation du projet

- **Par les jeunes**

Tous les soirs, lors du goûter, un bilan est effectué. Ils peuvent partager ce qu'ils ont apprécié et ce qui leur a déplu. Il leur est également demandé en fin de période de citer les activités qui les ont le plus marqué.

- **Par les parents**

Lors des derniers jours de l'accueil, il est proposé aux parents d'évaluer le projet réalisé.

- **Par l'équipe d'animation**

Une évaluation quotidienne du projet de fonctionnement est effectuée par l'équipe, ce qui amène parfois à des modifications du projet pédagogique. De plus, une réunion collective est organisée en fin de période pour évaluer les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs pédagogiques et en dégager des pistes d'amélioration.

- **Par la direction**

Rédaction d'un bilan global en appui avec toutes les évaluations sur les lieux, le fonctionnement, l'équipe, le projet pédagogique etc, remis en fin de période à l'organisateur.

5.2 Evaluation de l'équipe

- **Evaluation formative des animatrices**

Un outil d'auto-évaluation, basé sur les fonctions de l'animatrice, est proposé à toutes en début de période. Cela permet de se situer dans sa pratique et d'en dégager des objectifs de formation. Puis un bilan en milieu et fin de période permet de revenir sur ses objectifs de début de séjour, d'auto-évaluer l'évolution de sa pratique et d'avoir le retour de la direction sur son travail.

- **Evaluation de la direction**

La directrice utilise également l'outil d'auto-évaluation basée sur les fonctions de l'animation pour faire évoluer sa pratique au cours de la période. Ce qu'elle réalise aussi avec les fonctions de la direction. Puis lors des bilans en milieu et fin de période, elle a le retour de l'équipe sur son travail.